

Communication des commissaires aux comptes
faite en application de l'article L.821-10 du code
de commerce

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2025

FORVIS MAZARS SA

BM&A

BM&A

Société North Atlantic Energies

Forvis Mazars

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

BM&A
Société par actions simplifiée
Siège social : 11 rue de Laborde – 75008 PARIS
Capital de 1 200 000 euros - RCS Paris B 348 461 443

North Atlantic Energies

Société anonyme au capital de 98 337 521,70 €

Siège social : 20 rue Paul Hérault

92 000 Nanterre

R.C.S : Nanterre 542 010 053

Communication des commissaires aux comptes faite en application de l'article L.821-10 du code de commerce

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice

clos le 31 décembre 2025

BM&A

Société North Atlantic Energies

Forvis Mazars

COMMUNICATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.821-10 DU CODE DE COMMERCE

À l'Assemblée générale de la société North Atlantic Energies

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas procédé à la publication sur son site internet des informations sur les conventions réglementées contrairement aux dispositions de l'article L 22-10-13 du code de commerce, concernant les conventions ci-après :

- La convention 2026 d'entraide portant sur des services mutualisés sur la plateforme de Gravenchon autorisée par le conseil d'administration du 6 octobre 2026 (non signée à ce jour devant prendre effet au 1^{er} janvier 2026) entre votre société, North Atlantic Raffinage (anciennement Esso Raffinage) et North Atlantic Chemical (anciennement ExxonMobil Chemical France) visée au point 14. du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- L'accord de cession de contrat clients et de résiliation du contrat d'agent commercial (convention de Services Aviation) autorisée par le conseil d'administration du 6 octobre 2025 et conclu en date du 26 novembre 2025 (avec effet au 28 novembre 2025) entre votre société, ExxonMobil Petroleum & Chemical BV, ExxonMobil Aviation Inc. et ExxonMobil Asia Pacific Private Ltd visé au point 15. du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- L'accord de cession de contrat clients et de résiliation du contrat d'approvisionnement en bitume « Asphalt Interaffiliate Supply Agreement » autorisée par le conseil d'administration du 6 octobre 2025 et conclu en date du 26 novembre 2025 (avec effet au 28 novembre 2025) entre votre société et ExxonMobil Petroleum & Chemical BV visé au point 16. du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Fait à Levallois-Perret et Paris, le 3 juin 2026

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars SA

BM&A

Mathieu Mougard

Marie-Cécile Moinier

Mathieu Mougard
Associé

Marie-Cécile Moinier
Associée